



Commune de Léaz

N° 01/2025

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 18 mars 2025

Date la convocation du Conseil municipal : 11 mars 2025

Nombre de conseillers municipaux : 11

Maire : Christine BLANC Secrétaire élu : Valérie MAYOR

Présents : Christine BLANC - Valérie MAYOR - Valérie LOUBET - Kévin FAVRE –

Absents excusés : Séverine VIRLOUVET donne pouvoir à Valérie MAYOR - Emelyne ETIENNE donne pouvoir à Kévin FAVRE

Absents : Nicolas BUGNOT - Pierre-Luc CHATAIGNON - Loïc NORMANT - Johann BRESSON - Christophe ETIENNE-AUGUSTIN

OBJET : MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS DE LA COLLECTIVITE

VU le code général des collectivités territoriales,

VU le code général de la fonction publique et notamment son article L313-1,

Considérant qu'il appartient à l'assemblée délibérante de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services,

Considérant le précédent tableau des emplois adopté par l'assemblée délibérante le **18 septembre 2023**,

Madame la Maire explique qu'il est nécessaire de modifier le tableau des emplois permanents pour les raisons suivantes :

- La réorganisation du service périscolaire à la suite du départ à la retraite d'un agent d'animation et à la prochaine ouverture de classe à la rentrée de septembre 2025.
- Le remplacement du chargé d'accueil en bibliothèque qui part en retraite au 1^{er} mai 2025.
- La mise à jour des intitulés des emplois des agents de la commune afin qu'ils soient conformes à leurs fonctions.

Madame la Maire propose de fixer le tableau des emplois permanents de la collectivité comme suit :



Commune de Léaz

N° 01/2025

Envoyé en préfecture le 20/03/2025

Reçu en préfecture le 20/03/2025

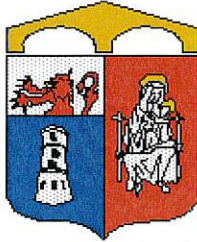
Publié le



ID : 001-210102091-20250318-2025_01DEL-DE

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

| EMPLOIS FONCTION | Cadre emploi | Grade rattaché à l'emploi | Temps de travail | Date |
|---|--------------------------|--|---------------------|------------------------------|
| Secrétaire de Mairie | Adjoint administratif | Adjoint ; adjoint principal de 2ème classe ; adjoint principal de 1ère classe ; | TC 35h / 35 h | 01/04/2025 |
| Agent accueil polyvalent | Adjoint administratif | Adjoint ; adjoint principal de 2ème classe ; adjoint principal de 1ère classe | TC 35h / 35 h | 01/04/2025 |
| Chargé ou chargée d'accueil en bibliothèque | Adjoint administratif | Adjoint ; adjoint principal de 2ème classe ; adjoint principal de 1ère classe | TNC 13h / 35h | Suppression le 30/04/2025 |
| Chargé ou chargée d'accueil en bibliothèque | Adjoint du patrimoine | Adjoint du patrimoine ; adjoint de patrimoine principal de 2ème classe ; adjoint du patrimoine principal de 1ère classe | TNC 15h / 35h | Création le 16/04/2025 |
| Agent technique voirie espaces verts | Adjoint technique | Adjoint ; adjoint principal de 2ème classe ; adjoint principal de 1ère classe | TC 35h / 35 h | 01/04/2025 |
| Agent technique voirie espaces verts | Adjoint technique | Adjoint ; adjoint principal de 2ème classe ; adjoint principal de 1ère classe | TC 35h / 35 h | 01/04/2025 |
| Agent technique polyvalent saisonnier | Adjoint technique | Adjoint ; adjoint principal de 2ème classe ; adjoint principal de 1ère classe | 35/35 2 mois/an | 01/04/2025 |
| Agent technique polyvalent | Adjoint technique | Adjoint ; adjoint principal de 2ème classe ; adjoint principal de 1ère classe | TNC 12h / 35h | Modification 01/04/2025 |
| Agent technique polyvalent | Adjoint technique | Adjoint ; adjoint principal de 2ème classe ; adjoint principal de 1ère classe | TNC 10h / 35h | |
| Agent technique polyvalent | Adjoint technique | Adjoint ; adjoint principal de 2ème classe ; adjoint principal de 1ère classe | TNC 8.26h / 35h | |
| ATSEM | ATSEM | ATSEM | TNC 32.5h / 35h | Création le 01/04/2025 |
| Adjoint d'animation | Adjoint animation | Adjoint ; adjoint principal de 2ème classe ; adjoint principal de 1ère classe | TNC 32.5h / 35h | Suppression le 31/03/2025 |
| Agent animation polyvalent | Adjoint animation | Adjoint ; adjoint principal de 2ème classe ; adjoint principal de 1ère classe | TC 35h / 35 h | |
| Agent animation polyvalent | Adjoint animation | Adjoint ; adjoint principal de 2ème classe ; adjoint principal de 1ère classe | TNC 28h / 35h | |
| Agent animation polyvalent | Adjoint animation | Adjoint ; adjoint principal de 2ème classe ; adjoint principal de 1ère classe | TNC 26.25h / 35h | |
| Agent animation polyvalent | Adjoint animation | Adjoint ; adjoint principal de 2ème classe ; adjoint principal de 1ère classe | TNC 15h / 35h | Modification 01/04/2025 |



Commune de Léaz

N° 01/2025

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal, après avoir entendu l'exposé, à l'unanimité

- **FIXE** le nouveau tableau des emplois permanents de la collectivité tel qu'indiqué en annexe, à compter du 1^{er} avril 2025
- Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans les emplois seront inscrits au budget, chapitre 012.

Ainsi délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Valérie MAYOR
Secrétaire de séance,

Christine BLANC
Maire,

